



VILLE DE BISCHWILLER - 67240 -

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022

Le 19 septembre 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville de Bischwiller, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des séances de la Mairie de Bischwiller, sous la présidence de M. NETZER Jean-Lucien.

Étaient présents :

Unis pour Bischwiller :

M. NETZER Jean-Lucien, Mme MULLER Michèle, M. MERTZ Patrick, M. DATIN Jean-Pierre, Mme RECOLIN Sabine, M. VAN CAEMERBEKE Maxime, Mme MAIRE Palmyre, M. BEYROUTHY Gabriel, Mme VOGT Sophia, Mme DARDANT Emmanuelle, M. NOTH Guillaume, Mme SCHERDING Marie-Christine, M. WIRTH Patrick, Mme BALTALI Cemile, Mme BAYE Valérie, M. BERNHARD Joseph, Mme CHRIST Cathia, Mme DJEBLI Hajar, M. MISCHLER Christian, Mme PHILIPPS Marie-Claude, M. SONNTAG Thierry.

Transition et solidarité pour Bischwiller :

Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, M. ANZIANO Jonathan.

Excusé(s) sans pouvoir :

M. JAEGER Jean-Luc (Unis pour Bischwiller).
Mme OZASLAN Safiye (Unis pour Bischwiller).
M. SCHWEBEL Loïc (Unis pour Bischwiller).

Absent(s) :

Mme GROSSHOLTZ Valérie (Unis pour Bischwiller).

Excusé(s) représenté(s) :

Mme KIENTZ Cathy, Adjointe au Maire (Unis pour Bischwiller), pouvoir à M. MERTZ Patrick, Adjoint au Maire (Unis pour Bischwiller).
M. DAMBACHER Denis, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme SCHERDING Marie-Christine, Conseillère municipale déléguée (Unis pour Bischwiller).
M. KAHHALI Yves, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à M. NETZER Jean-Lucien, Maire (Unis pour Bischwiller).
Mme MOERCKEL Ruth, Conseillère municipale (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme MAIRE Palmyre, Adjointe au Maire (Unis pour Bischwiller).
M. TEKERLEK Hassan, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme BALTALI Cemile, Conseillère municipale (Unis pour Bischwiller).
M. WEISS Gilles, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme CHRIST Cathia, Conseillère municipale (Unis pour Bischwiller).

Point n° 10 :

RÉSIDENCE SENIORS : DÉSIGNATION DU BAILLEUR

Rapporteur : Mme MAIRE Palmyre, Adjointe au Maire.

La Ville de Bischwiller est fortement engagée en faveur de l'autonomie et du bien-être des personnes âgées et des personnes handicapées. En partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace, la Fondation Protes-

tante du Sonnenhof, le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller, le CCAS et les autres acteurs intéressés, la Ville ambitionne de devenir un pôle d'excellence dans l'accompagnement des seniors et du handicap.

Une étude de besoins pour la mise en place d'une résidence seniors à l'angle de la rue des Cimetières et de la rue du Moulin a été diligentée par la Ville de Bischwiller en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace auprès du bureau d'études Compas afin d'établir :

- un portrait/diagnostic des seniors, y compris leur parcours résidentiel, afin d'estimer le public cible pour une résidence seniors ;
- un plan de concertation avec les publics concernés basé sur des enquêtes menées auprès des habitants, d'un groupe seniors constitué et de la Fondation Protestante du Sonnenhof ;
- une analyse de l'offre actuelle des services à destination des seniors à Bischwiller : loisirs et sport, soins et prévention de la santé, offre culturelle et culturelle etc.

L'étude de besoins s'est révélée concluante pour la mise en place d'une résidence seniors à Bischwiller.

Un Appel à Manifestation d'intérêt a par conséquent été lancé en date du 25 octobre 2021 auprès des bailleurs. 4 candidats se sont manifestés : Alsace Habitat, Batigère, Habitat de l'III et Néolia. Les 3 candidats Alsace Habitat, Néolia et Batigère ont été admis à remettre une offre. Finalement, Batigère n'a pas remis de proposition.

Après l'analyse des offres lors du comité de pilotage du 5 juillet 2022, Néolia, en partenariat avec l'agence d'architecture Oslo architectes, a été retenu à l'unanimité en tant que bailleur social pour le portage de l'opération de la future résidence seniors.

Voici les principales caractéristiques du projet présenté :

- une offre de 32 logements composée de T2 et T3 avec un conventionnement en logement social en majorité de PLUS et de PLS.
- des bâtiments avec des espaces verts et partagés généreux, une insertion urbaine harmonieuse et une conception bio climatique adaptée.
- un prix d'achat du terrain à la Ville de 468 300€ HT.

Le Conseil Municipal est appelé à :

VU l'avis favorable de la commission des finances et des travaux du 8 septembre 2022,

- APPROUVER la désignation du bailleur social Néolia pour le portage de l'opération de la future résidence seniors à Bischwiller,
- AUTORISER la vente à Néolia la parcelle 54 / section 02 / Zone UE1 / 1 rue du Cimetière d'une surface de 29,89 ares à 468 300€ HT ;
- AUTORISER le Maire à conventionner avec Néolia pour la mise en place d'un projet social adapté au public de la future résidence seniors ;
- CHARGER le Maire de toutes les formalités nécessaires.

Ce projet entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le présent rapport selon le vote suivant :

Pour :

28 voix : Mr. ANZIANO Jonathan, Mme BALTALI Cemile, Mme BAYE Valérie, Mr. BERNHARD Joseph, Mr. BEYROUTHY Gabriel, Mme CHRIST Cathia, Mr. DAMBACHER Denis, Mme DARDANT Emmanuelle, Mr. DATIN Jean-Pierre, Mme DJEBLI Hajar, Mr. KAHHALI Yves, Mme KIENZT Cathy, Mme MAIRE Palmyre, Mr. MERTZ Patrick, Mr. MISCHLER Christian, Mme MOERCKEL Ruth, Mme MULLER Michèle, Mr. NETZER Jean-Lucien, Mr. NOTH Guillaume, Mme PHILIPPS Marie-Claude, Mme RECOLIN Sabine, Mme SCHERDING Marie-Christine, Mr. SONNTAG Thierry, Mr. TEKERLEK Hassan, Mr. VAN CAEMERBEKE Maxime, Mme VOGT

Sophia, Mr. WEISS Gilles, Mr. WIRTH Patrick,

Abstention(s) :

1 : Mme GRUNDER-RUBERT Michèle.

Extrait certifié conforme et exécutoire,

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Jean-Lucien NETZER

Hajar DJEBLI

Date de publication : 23/09/2022